

## - CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET INFORMATIONS DIVERSES -

Pour être admis à pénétrer, à s'installer, et à séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant, il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping, ainsi qu'au respect de l'application du règlement intérieur. Séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions dudit règlement et l'engagement de s'y conformer.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente.

Formalités de police : toute personne devant séjourner sur le terrain de camping doit, au préalable présenter au gestionnaire ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

En saison, l'accueil est ouvert de 8h à 20h. En hors saison, de 9h à 12h puis de 14h à 19h. Au bureau d'accueil vous y trouverez tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

**Votre séjour** : il appartient au client de s'assurer, la Sté Aliane Camping des Playes, décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec ou lui rendent visite.

### Locations /Réservations :

La réservation devient effective uniquement avec l'accord de la Société, après réception de l'acompte, frais et éventuellement le montant de la garantie annulation et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne : il vous sera impossible de continuer le processus pour réserver si vous n'avez pas lues attentivement ces conditions générales de ventes.

**Conditions de paiement** : A) réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping : moyens de paiement : chèque bancaire, chèques vacances, à distance par carte bancaire. B) réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation exclusivement en chèques vacances ou à distance, par carte bancaire (pas de chèques bancaires). Pas de règlement par chèque bancaire sur place.

**Annulation et Modification** de votre réservation : des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping. En l'absence de message de votre part transmis exclusivement par écrit, et complété d'une confirmation téléphonique précisant que vous avez dû différer la date de votre arrivée, tout emplacement nu ou hébergement deviennent à nouveau disponible 24h après le jour et l'heure maximum d'arrivée prévu initialement et le paiement intégral des prestations demeure acquit, vous perdez en conséquence le bénéfice de votre réservation. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping.

**Prestations non utilisées** : tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement

### Annulation :

A défaut du règlement du solde pour la date indiquée sur notre courrier de confirmation, votre réservation sera annulée, et l'acompte conservé. En cas d'annulation du fait de la Sté Aliane Camping des Playes, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Les réservations ne lient notre Société, que si notre Société les a acceptées, ce que notre Société est libre de faire ou de refuser en fonction de la disponibilité et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. La Société du Camping des Playes propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué

Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra, après demande verbale de cesser les troubles, et infraction répétée, résilier le contrat sans aucun remboursement des jours non utilisés.

**Garantie annulation : si vous avez opté pour la garantie annulation** : vous serez remboursés de 25% de l'acompte versé (les frais : 13€/semaine en locatifs ou 13€ pour séjour ≥ à 4 semaines, engagés pour la garantie en cas d'annulation et les frais (16€) de réservation ne sont pas remboursés) : si un des événements suivants intervenait entre la date de réservation et la 30ème jour avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation, sur présentation d'un justificatif officiel original : accident, maladie, décès du locataire, de son conjoint, des ascendants/ descendants, et préjudice grave nécessitant la présence du locataire le jour de son départ, suite à un vol, incendie ou éléments naturels atteignant la résidence du locataire. Si un des événements précités arrivait moins de 30 jours avant cette date, vous serez remboursés de 100% du montant versé (moins les frais d'assurance (13€ la semaine pour les locatifs et 13€ pour le séjour ≥ à 4 semaines en camping), et de réservation (16€). La garantie cesse dès le jour d'arrivée prévu dans votre contrat et durant tout votre séjour. Aucun remboursement ou dédommagement ni dommages et intérêts ne sauraient être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services de notre Société, liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif, ou à une catastrophe naturelle.

**2ème cas : vous n'avez pas opté pour la garantie annulation** : si votre annulation intervient par écrit : plus de 30 jours avant la date d'arrivée, (date de réception du courrier) l'acompte versé sera conservé. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera conservé. Aucun remboursement ou dédommagement ni dommages et intérêts ne sauraient être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services de notre Sté, liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif, ou une catastrophe naturelle.

**Locatifs** : Tous nos locatifs sont non fumeurs. Horaires d'arrivée et de départ : en saison : soit les samedis soit les dimanches à partir de 16h et départ entre 8h et 10h. Hors saison arrivée le jour de votre choix à partir de 14h et départ entre 9 et 11h. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès au camping aux groupes et familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué, et aux personnes non inscrites sur le contrat de location.

**Dépôt de caution** : l'emprunte CB vous sera demandée à votre arrivée sur présentation d'une carte bancaire en cours de validité correspondant au même nom que le dossier enregistré, pour garantie de toutes casses au mobil-home (facture de réparation) ou à son contenu (voir inventaire) et du nettoyage final si le locatif n'est pas rendu dans un état impeccable de propreté et sans odeur de cigarette (forfait minimum 60€) Les éléments mentionnés sur l'inventaire remis lors de votre arrivée seront de toute façon appliqués que cet inventaire nous soit retourné ou non après pointage et signature.

Extrait de l'inventaire remis à votre arrivée : « Je reconnais que ce mobil-home m'a été remis dans un état impeccable de propreté et je m'engage à le rendre (entre 8 et 10h en saison ou 9 et 11h en hors saison), dans le même état, en me référant au feuillet rose « formalités de départ » remis lors de mon arrivée et affiché dans le locatif. J'ai confié l'emprunte de ma carte bancaire à la direction du camping à titre de garantie et accepte les conditions d'utilisation de cette emprunte comme indiqué sur les « conditions générales de ventes » approuvées lors de ma réservation. Le jour du départ je passerai à l'accueil avant 10h en saison ou avant 11h en hors saison pour déposer la clef et signaler éventuellement tout problème matériel vis-à-vis du locatif. Il me sera possible de partir avant 8h (en saison) ou avant 9h (en hors saison) en prévenant la direction au plus tard la veille afin de convenir de l'endroit du dépôt de la clef. Un e-mail me sera adressé après mon départ : 2 personnes compétentes contrôleront le locatif lors du peaufinage, pour le client suivant, je serai ainsi informé de la destruction de la garantie bancaire et/ou éventuellement, des points négatifs et de leur coût de remise en service ou/et en état, repris sur cet inventaire, Ceci n'exclut pas que des frais supplémentaires pourraient être facturés en cas de casses constatées ensemble ou non sur des éléments non repris ci-dessus. Mention manuscrite : Lu et approuvé, Date et signature, »

**Emplacements nus** : Horaires d'arrivée et de départ : en saison arrivée à partir de 14h et départ pour 12h. Hors saison arrivée entre 10 et 12h ou entre 14h et 19h.

**Dépôt de caution** pour les tentes : une caution de 30€ en espèces sera demandée à l'arrivée et restituée au départ pour 11h maximum. Prévoir une rallonge de ±15m si vous avez demandé le branchement électrique. Tente, caravane, camping-car et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire ou son représentant. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès au camping aux groupes et familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement loué, et aux personnes non inscrites sur le contrat de location.

**Visites** : Tout visiteur doit se présenter à l'accueil du camping pour s'identifier, s'inscrire et régler sa redevance, il sera admis sous la responsabilité des campeurs qui le reçoivent. En cas de supercherie il sera demandé la redevance sur le nombre de jours écoulés depuis l'arrivée du client visité. Leurs animaux ne sont pas acceptés et leurs voitures sont interdites sur le terrain : leur stationnement se fera à ± 200 m de l'entrée du camping.

**Piscine** : chauffée et ouverte de 10h à 20h + patageoire, appareils de fitness, et chaises longues confortables sur les plages. Nous vous rappelons les règles d'hygiène et de sécurité imposées par la législation française (décret 81-324 du 7 avril 1981) qui sont faites pour votre bien être : la douche est obligatoire à l'arrivée à la piscine, vous devez enlever vos chaussures, il est interdit de boire, de manger et de fumer sur les terrasses entourant le bassin : il y a un espace aménagé en retrait, à côté du bar. Seuls les slips de bains et boxers sont autorisés à la piscine. Les shorts, bermudas ... sont interdits. L'accès n'est autorisé qu'aux clients du camping et à leur (s) visiteur(s) inscrit(s) à l'accueil et autorisé(s). Les enfants doivent être accompagnés des parents. Ayez la gentillesse de suivre ces règles pour un respect de tous s'il vous plaît.

**Animaux de compagnie** : En locations, caravanes et camping-car, nos amis les chiens à partir de la 3ème catégorie et les chats sont autorisés sur présentation du carnet de vaccination à jour, sous conditions qu'ils soient tenus en laisse et ne pas être laissés seuls dans le terrain ni dans les locations. Ceux des 1ères et 2èmes catégories sont interdits.

**Remarque** : chien non autorisé en emplacement tente. Aucun autre animal est autorisé dans le camping.

**Barbecues** : Les barbecues sont strictement interdits dans les campings du Var (gaz, charbon, électriques...) Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

**Circulation et stationnement des véhicules** : A l'intérieur du terrain, seuls les véhicules appartenant aux campeurs y séjournent peuvent circuler et à une vitesse limitée à 10km/h. La circulation est interdite entre 23h55 et 6h sauf les urgences et nos véhicules électriques. Le stationnement, strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les abris de camping, ne doit pas, en outre, entraver la circulation, (bien penser aux véhicules d'urgences, pompiers, ambulances) ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

**Responsabilité** : La Sté décline toutes responsabilités du fait d'erreurs, d'omissions, ou pour les résultats qui pourraient être obtenus par l'usage d'informations provenant des liens hypertextes qui peuvent conduire du site [www.camplayes.com](http://www.camplayes.com) vers d'autres sites web. Les renseignements contenus dans notre site (info pratiques, culturelles...) peuvent contenir des erreurs dont la Sté ne peut être tenu en aucun cas pour responsable. Les photos figurant sur notre site ne sont pas contractuelles, nous restons libres de choisir d'autres animations, de proposer d'autres modèles de location, mais nous nous engageons à ce que la qualité de nos services soit toujours respectée. En cas de litige avec La Sté, le droit applicable sera le droit français exclusivement et seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Toulon (Var France) En cas de différence, de contradictions, seule la version rédigée en français fera foi.

### DURANT VOTRE SEJOUR

Vous devez de faire respecter et de respecter le règlement intérieur du camping et des campings affiché à l'entrée du camping. Il appartient au client de s'assurer, la Sté Aliane Camping des Playes, décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile des clients Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Pour des raisons de sécurité et d'assurances, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu dans chaque hébergement locatif et chaque emplacement

Camping, Caravaning, Hôtellerie de Plein air **LES PLAYES** ★★★★★ 419 rue Grand - 83140 SIX FOURS LES PLAGES -

Tél. : 04 94 25 57 57 – 09 75 79 68 38 - Email : [camplayes@wanadoo.fr](mailto:camplayes@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.camplayes.com](http://www.camplayes.com)



WIFI GRATUIT au bar et en terrasses